

La « transflation », ou l'inflation par les transferts de pouvoir d'achat

Rodrigue Tremblay

Volume 51, numéro 2, avril-juin 1975

Problèmes de prospective

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/800627ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/800627ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Tremblay, R. (1975). La « transflation », ou l'inflation par les transferts de pouvoir d'achat. *L'Actualité économique*, 51(2), 354–366.
<https://doi.org/10.7202/800627ar>

COMMENTAIRES

La « transflation », ou l'inflation par les transferts de pouvoir d'achat

La coexistence de deux situations que la théorie économique considère comme incompatibles, soit une hausse du niveau général des prix et une baisse de la demande globale dans l'économie ou son accroissement à un rythme inférieur à celui de la capacité de production, soulève des questions fondamentales pour les économistes. Par quel mécanisme, en effet, l'inflation peut-elle coexister avec le ralentissement économique ? S'agit-il uniquement d'un dilemme pour les gouvernements qui sont amenés à choisir entre la stabilité des prix et le maintien du plein emploi, ou s'agit-il plutôt d'un phénomène qui doit conduire les économistes à perfectionner leur appareil analytique et à repenser leurs méthodes de diagnostic et la gamme de leurs prescriptions ? En d'autres termes, les économistes sont-ils demeurés trop longtemps keynésiens en prescrivant une gestion de l'économie par des interventions fiscales et monétaires alors même que ces remèdes sont devenus de moins en moins opérants parce que le patient (l'économie) a développé à leur endroit, une résistance ?

Toutes ces questions conduisent nécessairement à s'interroger sur les fondements microéconomiques qui sous-tendent les mesures macroéconomiques de stabilisation. Par exemple, l'efficacité des mesures keynésiennes de stimulation de l'économie dans son ensemble par un accroissement du déficit gouvernemental ou par le gonflement des dépenses globales par l'injection du pouvoir d'achat nouveau, présuppose qu'il existe une *capacité de production vraiment excédentaire* dans un grand nombre de marchés pour les produits et pour la main-d'œuvre. Une telle capacité excédentaire n'existe pas au plan économique si les acteurs pour ces marchés maintiennent une rareté relative en contrôlant l'accès, quelles que soient les conditions véritables de l'offre et de la demande globale. Ces mesures supposent aussi, au plan microéconomique, que les marchés sont fortement interreliés et que l'arbitrage par les flux équilibre rapidement les pressions d'un marché à l'autre. Le

postulat de la mobilité géographique et interindustrielle des biens et des facteurs de production doit être satisfait, sans quoi des mesures globales d'intervention seront insuffisantes pour relancer les secteurs ou les régions en plein ralentissement tandis qu'elles exagéreront l'inflation dans les secteurs et les régions en expansion. Une telle fluidité n'a jamais parfaitement existé dans aucune économie, mais à une époque où les travailleurs étaient disposés ou forcés à supporter une plus grande part de l'ajustement économique, les mesures dont l'application présupposait la mobilité des facteurs de production pouvaient produire des effets bénéfiques de stabilisation.

Finalement, l'analyse microéconomique statique, dans le domaine des finances publiques, présuppose que les prélèvements, fiscaux ou autres, qui touchent les revenus des particuliers ou des entreprises, ne peuvent normalement être esquivés et refilés aux employeurs et aux acheteurs sous forme de hausse de salaires ou de prix, puisque les conditions d'offre ou de coûts ne sont pas directement affectées. Ces transferts de pouvoir d'achat deviennent alors nettement déflationnistes au plan macroéconomique, lorsque le percepteur ne les redépense pas, et ils n'exercent pas de pressions inflationnistes lorsque ces montants sont redépensés¹. Or, nous vivons présentement une période caractérisée par des transferts de revenus qui sont provoqués par des forces extérieures aux marchés. De tels transferts se produisent aussi bien à l'échelle internationale sous l'action des cartels politiques et économiques qui manipulent la production et les prix à volonté, qu'à l'échelle nationale par l'intervention généralisée des gouvernements pour redistribuer le revenu et les services publics. Il est possible que dans le passé des transferts de pouvoir d'achat relativement peu importants et imposés à des groupes isolés aient pu se réaliser sans provoquer un ajustement complet des prix et des salaires. S'il est légitime de croire qu'un individu, une entreprise, un syndicat et même un pays ne peuvent défier les lois microéconomiques de la substitution quand ils sont appelés à subir un transfert de revenus, ce serait une erreur de composition de croire que la même contrainte existe quand ce sont tous les individus, toutes les entreprises, tous les syndicats ou tous les pays qui sont soumis au même prélèvement. Les lois de la substitution sont alors beaucoup moins contraignantes, et à moins d'illusion monétaire ou d'absence de toute influence sur l'offre, il est à prévoir que les agents économiques réagiront au niveau des prix et des salaires de manière à résister au transfert de pouvoir d'achat que des forces exogènes aux marchés veulent provoquer.

1. L'exception à la règle est celle du multiplicateur du budget équilibré qui rend les impôts sur le revenu expansionnistes en réduisant l'épargne privée au profit des dépenses publiques.

Eût-il été librement accepté dans le cadre d'un processus politique véritablement démocratique, un tel transfert généralisé influencera les prix et les salaires pour la même raison qui porte les bénéficiaires de biens collectifs à sous-estimer leur contribution lorsqu'il n'existe aucun mécanisme d'exclusion ou de perception. Par conséquent, même lorsque les transferts de revenus sont effectués pour des causes valables et dans des conditions de parfaite légitimité et quand ils sont librement acceptés, ils peuvent néanmoins produire une influence inflationniste. Et lorsque les agents économiques sont en mesure d'esquiver une partie ou la totalité des transferts forcés de pouvoir d'achat, il en résulte au plan macroéconomique une situation où la production nationale ne peut répondre à toutes les attentes et où la stabilité des prix est menacée. Ce n'est que lorsque les hausses de productivité dans l'économie réussissent à suivre ou à précéder les objectifs de revenu réel des différents groupes dans l'économie que des transferts substantiels de revenu réel peuvent se faire sans introduire une inflation chronique dans l'économie. Autrement, la structure des marchés pour les produits comme pour les travailleurs dans nos économies industrialisées et super organisées agira de manière à résister aux transferts de revenu réel et le résultat en sera un d'inflation par les transferts ou un phénomène que l'on pourrait désigner par la « transflation ».

Les causes immédiates de l'inflation

Il est vrai que les conditions macroéconomiques doivent exister pour que la transflation puisse se manifester. Dans le passé, les pires inflations ont directement résulté, après des délais plus ou moins longs, des gonflements exagérés de la demande globale résultant de l'accroissement immodéré des moyens de paiement. Ces augmentations de la masse monétaire, en périodes d'inflation, ne sont pas des événements isolés et non répétitifs. En fait, toute hausse généralisée des prix doit être finalement entérinée par une augmentation de la masse monétaire nominale. En effet, l'inflation contracte les encaisses réelles des agents économiques de sorte que, laissée à elle-même, elle provoque tôt ou tard une contraction des dépenses. Une partie de la liquidité additionnelle requise pour le financement des transactions à des prix plus élevés peut venir du rajustement des portefeuilles d'avoirs, d'où la baisse des prix et la hausse des taux d'intérêt que l'on observe lorsque le taux d'inflation est croissant. Les autorités monétaires peuvent cependant procurer une liquidité accrue en intervenant directement sur les marchés monétaires ou en modifiant les règles de fonctionnement des banques².

2. En périodes d'inflation, les anticipations de prix plus élevés affectent la vitesse de circulation de la monnaie de sorte que l'impact inflationniste de tout accroissement de la masse monétaire est multiplié par l'accroissement de la vélocité de la monnaie.

Des expansions monétaires exogènes au système économique peuvent créer une situation où les moyens de paiements excèdent la production disponible à un niveau de plein emploi, et une inflation généralisée s'ensuit où les prix et les salaires reflètent la rareté artificielle que les excès de monnaie ont contribué à créer. Ces inflations, sous la poussée de la demande, parce qu'elles relèvent de causes exogènes, font aussi appel aux interventions fiscales et monétaires des gouvernements pour être résorbées. L'histoire économique montre cependant que les réductions planifiées des taux d'inflation constituent des opérations périlleuses à plusieurs égards, car une fois les décisions économiques accordées à des anticipations de hausses accélérées de prix, tout renversement de tendance risque de se répercuter défavorablement sur les décisions de consommation et d'investissement.

Les périodes de guerre ont été historiquement les prototypes d'inflations provoquées par les excès monétaires des gouvernements. A ce titre, les difficultés qu'éprouvèrent les Etats-Unis à couvrir les dépenses militaires associées à la Guerre du Vietnam par des prélèvements fiscaux introduisirent dans le système monétaire international, au cours de la période 1966-69, une pression inflationniste de nature exogène.

Cependant, quand les taux de change sont flexibles³, comme c'est le cas pour le dollar canadien depuis 1970 et pour la plupart des monnaies des pays industrialisés depuis 1973, il est beaucoup plus vraisemblable de considérer les expansions monétaires comme autant d'ajustements endogènes au fonctionnement des marchés et du système politique. Il est, en effet, de plus en plus difficile pour les gouvernements de mettre en œuvre les politiques monétaires suffisamment restrictives pour briser les anticipations inflationnistes et mettre un frein à l'inflation chronique. Deux raisons expliquent cette tendance qu'ont les gouvernements à s'accommoder de l'inflation. La première tient à la responsabilité politique qu'ont les gouvernements de maintenir en tout temps le plein emploi, quelle que soit l'importance des programmes de soutien du revenu dont bénéficient les chômeurs. La deuxième raison vient de l'absence de discipline budgétaire qui accompagne la création monétaire en régime de taux de change flexibles. Ces deux phénomènes conjugués fournissent aux gouvernements la justification et les moyens de maintenir l'économie dans une situation d'abondante liquidité et de dissocier les prix et les salaires de la réalité des coûts de production et de la situation réelle de l'emploi.

Dans ces conditions, l'économie devient très vulnérable à tout choc exogène qui provoque des réalignements importants dans les prix relatifs, car de tels réalignements ne peuvent se faire sans hausses substan-

3. Le recours à des taux de change flexibles est souvent une conséquence de l'inflation, laquelle détériore la balance des paiements et épuise les réserves de change.

tielles des prix et des salaires. L'inflation de 1972-75 illustre bien cette vulnérabilité inflationniste des économies lorsque des transferts exogènes de pouvoir d'achat et des réalignements de prix relatifs provoquent une inflation généralisée malgré le ralentissement économique.

Les rajustements de prix relatifs auxquels les économies ont été soumises à l'origine de la présente inflation sont facilement identifiables. Ces rajustements furent, à l'origine, reliés aux dévaluations et aux dépréciations de plusieurs monnaies, et aux influences qu'ils ont eues sur les prix des denrées et des matières commercialisables. La dévaluation du dollar américain en août 1971 éleva les prix d'une foule de produits d'importation et d'exportation et constitua la première étape d'un ajustement en chaîne. Les mauvaises récoltes mondiales en 1972 et 1973 vinrent, en deuxième lieu, renforcer la tendance à la hausse des prix des denrées agricoles ⁴. Le dollar canadien suivit le dollar américain dans les dépréciations monétaires enregistrées au début et au printemps 1973, lesquelles élevèrent à nouveau les prix des produits importés.

Le synchronisme du cycle économique de prospérité dans plusieurs économies industrialisées en 1972-73 introduisit une troisième influence sur les prix relatifs, alors que les prix des matières premières firent un bond sous la pression de la demande mondiale. En même temps, et sans doute en partie en réaction à la dévaluation de la monnaie internationale qu'est le dollar américain et à l'inflation mondiale, un cartel politique du pétrole se substitua en 1973 au cartel privé des sociétés internationales pour décrocher le prix du pétrole des bas coûts de production et pour le ramener à proximité des prix des produits substitués. Ce fut là un quatrième choc qui vint modifier directement et indirectement de nombreux prix relatifs.

Évolution des prix

La grande caractéristique de l'inflation de 1972-75 tient principalement à l'importance des causes exogènes pour son explication et au rôle secondaire joué par les politiques monétaires et fiscales. Cette constatation est corroborée par l'évolution des indices de prix. De 1972 à la fin de 1974, l'indice canadien des prix de gros augmenta de 55.8 pour cent (310.3 à 483.7), l'indice des prix à la consommation s'éleva de 24.7 pour cent (139.8 à 174.3), tandis que l'indice des prix implicite progressa au rythme de 29.2 pour cent (144.2 à 187.0). Ce furent cependant les prix de l'importation qui connurent les hausses les plus brusques. En effet, tandis que l'indice général des prix à l'importation

4. Selon W. Nordhaus et J. Shoven, environ 64 pour cent de la hausse des prix de gros aux États-Unis de novembre 1972 à août 1973 est attribuable à la hausse des prix des aliments. Voir *Challenge*, « Inflation 1973 : The Year of Infamy », mai-juin 1974, pp. 14-23.

progressait de 60 pour cent (121.2 à 193.6), les prix des denrées alimentaires importées passaient de 138.6 à 279.3, soit une hausse de 109 pour cent. Le bond fut encore plus prononcé dans le cas du prix des combustibles et des lubrifiants importés, soit une hausse de 261 pour cent, allant de 127 en 1972 à 459.3 à la fin de 1974.

La hausse des prix du pétrole fut à plusieurs égards davantage dommageable aux économies industrialisées que la hausse des prix des denrées agricoles. En effet, cette hausse prit la forme d'un prélèvement quasi fiscal des pays producteurs de pétrole sur le revenu national des pays consommateurs et à ce titre, posa le problème du recyclage des excédents monétaires ou de l'épargne forcée ainsi accumulés par les pays exportateurs. La difficulté pratique de réaliser rapidement en termes réels des transferts monétaires de l'ordre de 50 à 60 milliards de dollars pour la seule année 1974, souleva le paradoxe d'une pression omniprésente d'inflation de coût accompagnée d'un processus déflationniste de grande ampleur. D'autre part, les hausses du prix de l'énergie touchent directement beaucoup plus de secteurs économiques que la majoration des prix des produits agricoles. Dans nos économies, il est permis d'affirmer que presque tous les coûts de production sont touchés à un degré ou l'autre par les hausses du prix de l'énergie. Finalement, celles-ci n'influencèrent pas seulement les coûts, mais freinèrent pour un temps du moins, et peut-être renverseront la tendance à substituer des capitaux et de l'énergie à la main-d'œuvre. Le déplacement qui en résultera dans les investissements en faveur des industries à forte intensité de main-d'œuvre, tels celui des services, et à faible consommation énergétique ne manquera pas d'influencer les progrès de la productivité.

Persistence de l'inflation : les gagnants et les perdants

Il ne suffit point d'identifier les causes premières de l'inflation ; encore faut-il expliquer pourquoi l'inflation s'est maintenue et s'est même accélérée en 1974, alors même que le niveau de l'emploi et le taux d'utilisation de la capacité de production déclinaient. S'est-il agi uniquement d'une réaction retardée des entreprises à la hausse de leurs coûts de production, ou plutôt d'une tentative de la part des grandes sociétés commerciales et industrielles d'incorporer dans les prix les anticipations d'inflation future, malgré la faiblesse des marchés ? S'agit-il, autrement dit, d'une manifestation du pouvoir économique des entreprises sur leurs prix indépendamment des conditions du marché, plutôt que du seul reflet de la hausse des coûts d'approvisionnement des matériaux primaires ? Dans ce dernier cas, l'inflation par les coûts aurait déclenché une inflation par les transferts et les secteurs forts de l'économie auraient profité de l'occasion pour redistribuer le revenu réel et la richesse de manière non seulement à reporter sur les secteurs faibles

une part importante de la baisse de revenu découlant de la dévaluation et de la majoration subite des prix du pétrole, mais même à accroître leurs parts. On peut définir, ici, les secteurs économiques forts comme étant ceux qui peuvent le mieux anticiper l'inflation et qui peuvent le plus facilement ajuster leurs prix ou leurs salaires de manière à éviter d'être pénalisés.

Répartition du revenu national

Une analyse de la répartition du revenu national au Canada à la fois au cours des dernières années et depuis vingt ans, est fort révélatrice à cet égard. En effet, on s'attend à ce que des inflations subites et exogènes comme celle de 1972-75 redistribuent le pouvoir d'achat réel (revenu) en faveur de ceux dont les revenus monétaires croissent plus rapidement que les prix et au détriment de ceux dont les revenus monétaires croissent moins rapidement. De même, toute inflation non anticipée redistribue la richesse en existence en faveur des débiteurs nets et au détriment des créanciers nets⁵.

Au cours de la période la plus récente, les secteurs les plus touchés par l'inflation ont été les récipiendaires de salaires et de traitements dont la part dans le revenu national canadien est passée d'un sommet de 72.3 pour cent en 1972 à 69.8 pour cent en 1974. Il en va de même des entreprises non incorporées dont la part relative dans le revenu national continue de se détériorer. Les gagnants de la récente inflation se retrouvent chez quatre groupes différents, soit chez les *agriculteurs* qui ont renversé la tendance à long terme vers le déclin, les *récipiendaires d'intérêts* et de revenus de placements, les *sociétés* commerciales et industrielles et les *gouvernements*. Ainsi, les agriculteurs absorbèrent 3.3 pour cent du revenu national en 1974 contre seulement 2 pour cent en 1972 ; les paiements d'intérêts et les revenus de placements représentaient 6.8 pour cent en 1974 contre 5.5 pour cent du revenu national en 1972 ; les corporations réalisèrent des bénéfices avant impôt qui équivalaient à 17.1 pour cent du revenu national en 1974 contre 13.4 pour cent en 1972⁶. Pour leur part, les gouvernements furent favorablement affectés par l'inflation puisque leurs revenus atteignirent un sommet d'importance en 1974 en occupant presque 65 pour cent du revenu national.

Ce qui ressort le plus clairement de cette évolution des parts du revenu national, c'est le renversement qui s'est opéré en 1972-74 en regard de la période précédente de 1965-72. Ainsi, en 1965-72 la part

5. Même lorsque l'inflation est pleinement anticipée, les délais de rajustements des contrats économiques produisent les mêmes transferts de pouvoir d'achat.

6. Les profits des sociétés en périodes inflationnistes ont tendance à être surévalués puisque l'amortissement est comptabilisé à partir du coût original des équipements et non pas à partir du coût de remplacement.

du travail dans le revenu national s'était accrue d'un phénoménal 5.7 pour cent, tandis que la part des profits des sociétés périlclitait de 12.4 pour cent, celle des entreprises non incorporées chutait de 13.8 pour cent et celle des agriculteurs dégringolait de 41 pour cent. Les gouvernements, avec un gain de 44.2 pour cent de leurs revenus en rapport avec le revenu national partagèrent avec les travailleurs les hausses de revenus.

Un regard sur l'ensemble des vingt dernières années montre que les secteurs concurrentiels de l'agriculture et de la petite entreprise perdirent en importance relative dans le revenu national, tandis que les secteurs mieux regroupés et moins concurrentiels des travailleurs en général, des sociétés commerciales et industrielles et des gouvernements accaparèrent une part croissante du revenu national (voir tableau 1, colonne 1).

Répartition de la richesse

S'il est vrai qu'une inflation soudaine et imprévue défavorise les catégories de revenu qui tardent à s'ajuster à la nouvelle situation, elle touche par contre encore plus directement les détenteurs de richesse, en même temps qu'elle allège le fardeau des débiteurs. L'inflation non anticipée transfère, en effet, le pouvoir d'achat réel des groupes en situation de dettes nettes vers les secteurs en situation de créances nettes. Ce sont surtout les avoirs monétaires des individus et des sociétés qui sont les plus vulnérables à l'érosion inflationniste car, non seulement leur valeur est-elle fixe à échéance (exemple : dépôts bancaires, obligations, hypothèques, etc.), mais elle varie entre-temps en direction inverse de celle du taux d'intérêt courant, lequel incorpore assez rapidement une prime à l'inflation.

Dans nos économies, les épargnants nets se retrouvent presque exclusivement chez les particuliers et les ménages⁷. Les secteurs les plus fortement débiteurs sont les gouvernements et les sociétés commerciales et industrielles. En autant, donc, que les épargnants sont incapables de prévoir l'inflation, celle-ci provoque des transferts de dettes au détriment des épargnants sous forme monétaire et au bénéfice des contribuables dont le fardeau fiscal découlant du service de la dette publique s'en trouve d'autant allégé.

Les épargnants les plus touchés sont ceux dont les avoirs comportent des prix fixes (avoirs monétaires) plutôt que des prix variables (terres, maisons, automobiles, etc.), mais à l'intérieur même du groupe des particuliers et des ménages, l'inflation opère normalement un trans-

7. A la fin de 1971 au Canada, on estimait la richesse financière à 230.7 milliards de dollars. Par conséquent, chaque point de pourcentage d'inflation non anticipée transfère 3.2 milliards de dollars de pouvoir d'achat aux débiteurs nets.

fert de la richesse des citoyens âgés au profit des jeunes. Ces derniers maintiennent, en effet, un endettement net, tandis que les premiers vivent en partie de leurs épargnes accumulées. Ces transferts de richesse ne sont pas nécessairement déflationnistes au plan économique, mais ils posent brutalement une question d'équité que nulle société ne peut ignorer.

Les transferts de revenu et de richesse et l'inflation

Notre analyse vise à établir : a) que l'inflation des quelques dernières années fut essentiellement une inflation de coût, b) que la cause éloignée de cette inflation peut être rattachée aux dérèglements monétaires qui ont rendu inévitable le recours à des taux de change flexibles, c) que les énormes transferts de revenu des dernières années en faveur

TABLEAU 1

DÉPLACEMENTS DE L'IMPORTANCE RELATIVE
DES CATÉGORIES DU REVENU NATIONAL
(en pourcentages)

Catégories	1954-74	1954-65	1965-72	1972-73	1973-74
Salaires et traitements	+ 7.1	+ 4.9	+ 5.7	- 2.3	- 1.1
Revenus nets des entreprises non-incorporées ¹	-44.0	-24.8	-13.8	- 7.4	- 6.6
Revenus nets des agriculteurs	-28.3	-26.1	-41.0	+65.0	0
Intérêts et revenus de placement ²	+119.4	+48.4	+19.6	+ 3.6	+19.3
Bénéfices des sociétés avant impôts ³	+23.9	+10.9	-12.4	+17.2	+ 8.9
Paiements de transferts aux personnes de la part des gouvernements ⁴	58.0	+36.2	+14.7	- 1.6	+ 3.2
Dépenses courantes totales des gouvernements ⁴	72.9	+22.8	+40.8	- 3.3	+ 3.4
Revenus totaux des gouvernements	79.3	+19.3	+44.2	- 1.0	+ 5.2

1. Y compris le revenu net des personnes exerçant une profession, loyers compris.

2. Y compris les bénéfices des sociétés d'Etat et des administrations.

3. Excluant les bénéfices des sociétés d'Etat.

4. Ne font pas partie du revenu national.

5. Deuxième trimestre au taux annuel.

des gouvernements⁸, de même que l'obligation qu'ont les gouvernements de maintenir le plein emploi en plus de la capacité accrue des entreprises oligopolistiques et des groupes de travailleurs organisés à éviter des baisses de revenu réel, ont rendu nos économies plus vulnérables à l'inflation. Cette plus grande vulnérabilité se manifeste lorsque des chocs exogènes fournissent la justification pour que se révèle le pouvoir économique relatif des entreprises et des syndicats de travailleurs sur leurs prix et sur leurs salaires.

En effet, à moins que les gains de productivité ne viennent complètement les avaliser, les transferts de revenu en faveur des gouvernements qui découlent d'une volonté de mieux redistribuer le revenu national doivent nécessairement conduire à un ralentissement de la progression des gains réels des secteurs imposés. Ces derniers peuvent résister aux transferts de revenu réel soit en exerçant toute la plénitude de leur pouvoir économique, soit en introduisant les changements dans le fonctionnement de leurs marchés qui rendent possible cette résistance⁹.

L'évolution des parts du revenu national, en 1972-74, montre que les entreprises en général ont profité de la hausse des coûts provoquée de façon exogène pour accroître leurs marges de profit et leur part du revenu national, à une époque où l'économie était soumise à des transferts de revenu réel vers l'extérieur. Le ralentissement économique de 1973-75 ne fut pas uniquement causé par l'influence déflationniste de la hausse des prix du pétrole ou par le resserrement des conditions monétaires, mais fut sans doute en partie le reflet de hausses exagérées de prix dans des industries clés comme celle de l'automobile, et dans les secteurs caractérisés par un haut niveau de concentration.

A cause du caractère imprévisible de l'inflation exogène de 1972-75, et à cause de la durée même des contrats de travail, il en est résulté une baisse relative de la part du travail dans le revenu national. Cette baisse fut cependant précédée d'une hausse relative considérable de 1965 à 1972, et même de 1954 à 1965, de sorte que la part des salaires et des traitements dans le revenu national était substantiellement plus impor-

8. Les revenus totaux des gouvernements au Canada représentaient en 1974, 64.9 pour cent du revenu national, alors que le même pourcentage en 1954 était de 36.2 pour cent.

9. Pour justifier l'incapacité des oligopoles et des monopoles à résister aux prélèvements fiscaux ou autres, on argumente parfois que les prix et les salaires reflètent, à un moment dans le temps, la prime de monopole et que cette prime ne peut être accrue par une hausse plus rapide des prix ou des salaires. A cela, il convient d'indiquer que les monopoles industriels ou syndicaux n'exercent pas en tout temps leur pouvoir économique de monopole à cause de considérations sociales ou politiques mais que la perspective d'une baisse du revenu réel incite à la pleine utilisation de ce pouvoir. D'autre part, les conditions de marché ne sont pas statiques mais évoluent avec les événements. La tendance à la concentration industrielle et les interventions politiques favorables peuvent venir renforcer le pouvoir économique de certains secteurs et renforcer leur ascendance sur les prix et les salaires.

tante en 1974 (69.8 pour cent) qu'elle ne l'était en 1954 (65.2 pour cent). On en déduit donc que les importants transferts de revenu en faveur des gouvernements auxquels nous avons assisté au cours des vingt dernières années ne se sont pas faits au détriment des salariés.

Malgré le ralentissement économique de 1975, cependant, il faut s'attendre à ce que cette année en soit une de rattrapage au plan salarial. Perçu sous l'angle inflationniste, tout consiste à savoir si ce rattrapage en sera vraiment un ou si les hausses du coût de la vie deviendront autant de prétextes à un bond en avant pour les groupes de travailleurs les mieux organisés et œuvrant dans les secteurs stratégiques de l'économie. Déjà, l'évolution divergente des coûts unitaires en main-d'œuvre dans le secteur manufacturier au Canada et aux Etats-Unis en 1974, indique une augmentation de 11.8 pour cent au Canada et de 8.8 pour cent aux Etats-Unis, malgré un ralentissement moins prononcé de la productivité au Canada qu'aux Etats-Unis¹⁰. Une hausse généralisée des salaires qui dépasserait les hausses du coût de la vie et des gains moyens de productivité contribuerait à relancer l'augmentation des coûts et des prix. De plus, elle placerait les autorités gouvernementales devant le dilemme d'entériner ces hausses de coûts en main-d'œuvre par des politiques fiscales et monétaires expansionnistes, ou de resserrer le crédit de manière à ralentir la hausse des coûts en main-d'œuvre par un ralentissement encore plus prononcé de l'économie¹¹. La troisième alternative consiste en un recours au mécanisme de l'indexation des salaires et à l'application d'une politique sélective des revenus de manière à s'assurer que l'évolution des prix et des salaires dans les secteurs « forts » de l'économie ne puissent ni renforcer les anticipations inflationnistes, ni les réaliser dans les faits.

Conclusion

Certains observateurs prétendent que l'inflation actuelle relève principalement de la hausse des prix des matières premières et de l'énergie. Dans ce cas, l'inflation de la Guerre de Corée d'avant 1950 serait le modèle à considérer. La caractéristique de cette inflation ne vient pas seulement, à notre avis, de son origine exogène du côté des coûts, mais découle de sa persistance en face d'un ralentissement économique prononcé.

10. La récession économique débuta au début de 1974 aux Etats-Unis, et à la fin de 1974 au Canada. De plus, la politique monétaire canadienne fut moins restrictive que celle des Etats-Unis, tandis que l'industrie canadienne bénéficia de prix plus avantageux pour l'énergie et les matières premières. Par contre, le dollar canadien s'est déprécié d'environ 4 pour cent par rapport au dollar américain du milieu de 1974 au printemps 1975.

11. Ce sont les prix dans les secteurs concurrentiels qui réagissent à ces politiques déflationnistes plutôt que ceux des secteurs hautement concentrés.

Quoique en des proportions encore différentes, l'inflation de 1972-1975 comporte une similitude avec la seule grande inflation causée par des transferts colossaux de pouvoir d'achat, soit l'inflation allemande de 1921-1923. Sous la pression d'un prélèvement de réparations en provenant de l'extérieur, les autorités allemandes réagirent en libérant le taux de change du mark et en libéralisant les conditions monétaires dans une fuite en avant pour retarder et éviter le transfert réel de revenu. En 1973-74, les économies industrialisées et les pays en voie de développement furent soumises de l'extérieur à un prélèvement quasi fiscal par le quintuplement soudain d'une denrée fort inélastique au prix, le pétrole¹².

Le décrochement de la plupart des monnaies en 1973 fournit toute la latitude voulue aux Etats pour repousser l'échéance du transfert réel en laissant libre cours aux pressions inflationnistes par la mise en œuvre de politiques monétaires accommodantes.

L'élévation du prix du pétrole ne fut donc pas uniquement inflationniste par son influence directe sur les coûts. Elle le fut tout autant par l'obligation dans laquelle elle plaça les gouvernements de contrer son impact déflationniste par des expansions monétaires et par la libéralisation des taux de change. Le refus des secteurs industriels et syndicaux et surtout leur pouvoir de refuser de tolérer les baisses de revenu réel qu'impliquait le prélèvement quasi fiscal des pays producteurs de pétrole ne pouvait que conduire à l'inflation du moment que les gouvernements se refusaient à ajouter à la déflation initiale causée par la cherté accrue de l'énergie et de la matière première qu'est le pétrole en appliquant les freins fiscaux et monétaires¹³.

Les secteurs privés de l'économie sont assez peu disposés à accepter volontairement les baisses de revenu réel qu'exigerait le transfert international de pouvoir d'achat. Dans le cas du Canada, du moins, seule la part relative des travailleurs dans le revenu national s'est détériorée de 1972 à 1975 après avoir rapidement progressé de 1965 à 1972, tandis que les secteurs hautement concentrés de l'économie canadienne ont été en mesure de maintenir les prix en période de ralentissement économique. C'est pourquoi la stagflation actuelle ne peut venir uniquement de la hausse des coûts des matières premières et de l'énergie mais reflète

12. Pour la seule année de 1974, les transferts de revenu réel vers les pays de l'OPEP nécessaires pour couvrir les revenus accrus de 80 milliards de dollars de ces derniers auraient exigé une baisse de 2 p.c. du revenu national des nations industrialisées et de 3 p.c. de celui des pays sous-développés et se seraient soldés par une augmentation de 100 p.c. du revenu national des pays de l'O.P.E.P.

13. De tous les pays, ce furent les Etats-Unis qui manœuvrèrent le moins bien au cours de la crise car en pleine récession, en octobre 1974, l'Administration américaine proposait un programme d'impôts nouveaux et d'excédent budgétaire comme si l'inflation originait de la demande. Au début de 1975, on récidivait en proposant une taxation accrue du pétrole et du gaz, risquant ainsi de relancer l'inflation de coût.

en partie une résistance des pays et des groupes aux transferts de revenu réel. Vue sous cet angle, l'inflation de 1972-75 comporte des particularités qui en font plus qu'une simple inflation par les coûts mais une inflation reliée aux transferts de pouvoir d'achat que l'on peut identifier comme une « transflation ».

Rodrigue TREMBLAY,
Université de Montréal.